

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV), ci-après exposées, afférentes aux Services Ubiflow sont régulièrement portées à la connaissance du Client pour lui permettre de passer commande.

Les présentes CGV ont pour objet de déterminer les conditions générales dans lesquelles Ubiflow commercialise ses services d'abonnement de diffusion d'annonces, de mise en service et de formation. Elles en constituent les conditions essentielles et déterminantes et prévalent sur toutes les conditions générales et/ou tout autre document émanant du Client, quels qu'en soient les termes. Ainsi, toute commande adressée à la société Ubiflow implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales, excepté si la société Ubiflow a accepté de manière expresse d'inclure des clauses particulières avant la date de formation du contrat.

### ARTICLE 2 : COMMANDES

Les commandes doivent être émises auprès de la société Ubiflow par retour d'un exemplaire du devis, daté, tamponné et signé pour accord par le Client ainsi qu'un RIB, un extrait K bis et un mandat de prélèvement SEPA, par télécopie, courriel ou courrier postal. Aucune commande ne pourra être annulée sans l'accord écrit d'Ubiflow. En cas d'acceptation d'annulation de la commande, le Client s'engage à régler la ou les parties de la prestation déjà effectuée. L'annulation ne peut se faire que par lettre recommandée avec accusé de réception. Les acomptes versés par le Client ne constituent en aucun cas des arrhes dont l'abandon autoriserait ce dernier à se dégager du contrat.

### ARTICLE 3 : DÉLAI D'ENGAGEMENT

La durée contractuelle est précisée sur le devis, laquelle peut être différente d'une prestation à l'autre et prend effet à sa date de signature par le Client. Il se renouvellera ensuite de plein droit par tacite reconduction pour des périodes successives d'une année sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception moyennant un préavis de 1 (un) mois précédant chaque période. La reconduction du présent contrat donnera lieu à une révision du prix des prestations fournies, au premier janvier de l'année suivant la signature du contrat, suivant l'indice publié par Syntec (<http://www.syntec.fr/>).

### ARTICLE 4 : OBLIGATION DU CLIENT

Pour l'exécution de la prestation, le Client s'engage à fournir tous les éléments nécessaires à la bonne exécution de ladite commande de prestation. Ces éléments devront être complets et de qualité (ex : respect des champs obligatoires), ceci afin de permettre une exécution de la prestation dans les règles de l'art. Par ailleurs, le Client est responsable des données qu'il souhaite rendre publiques au travers du service Ubiflow. En outre, tous ces éléments devront être conformes aux bonnes mœurs et aux dispositions légales applicables aux produits et/ou services qui en font l'objet en France et/ou dans le pays où ils seront commercialisés. Conformément à la nature de ce contrat touchant à la multidiffusion d'annonces, l'acceptation des conditions générales vaut autorisation de diffusion. Tout retard, ou omission de communication de pièces relatives à ladite prestation entraînera, soit un report de livraison équivalent à ce délai supplémentaire engendré, soit une annulation de la commande si tous les bons éléments nécessaires à la bonne exécution de la prestation ne sont pas fournis ou adaptés. Par ailleurs, le client mettra en œuvre les moyens pour se mettre en conformité avec les préconisations techniques, à savoir notamment la compatibilité avec les 2 dernières versions majeures de Internet Explorer ou Mozilla Firefox (et les configurations matériels afférentes).

### ARTICLE 5 : CONDITIONS D'UTILISATION DU SERVICE

Le Client déclare expressément accepter la diffusion et la juxtaposition d'informations ou messages concurrents sur les différents supports web et notamment la diffusion d'annonces concurrentes et le référencement de professionnels concurrents.

L'utilisateur s'engage à se conformer à toutes les conditions contenues dans le présent contrat. Le droit d'utiliser n'est transférable à aucune autre personne ou entité. L'utilisateur est responsable de toutes les utilisations de contrat (nom d'utilisateur et mot de passe) et de l'assurance que tous les utilisateurs de son compte se conforment entièrement aux dispositions du présent contrat. L'utilisateur sera responsable de la protection de la confidentialité de son mot de passe. Ubiflow aura le droit de changer ou de modifier les conditions applicables à l'utilisation du service par l'utilisateur. Ces changements, modifications, ajouts ou suppressions entreront en vigueur suivant le processus de notification en vigueur.

## ARTICLE 6 : CONDITIONS D'UTILISATION DU PRODUIT DIFFUSION

### 6.1. DÉFINITIONS

Les termes et expressions suivants ont, sauf précision contraire, le sens qui leur est donné ci-dessous :

**Espace client** : désigne un espace sécurisé sur Internet, accessible avec un login et un mot de passe, dédié à chaque client, espace dédié où sont accessibles tout ou partie des fonctionnalités de la Diffusion d'Ubiflow.

**Client, Utilisateur, ou Vous** : personne physique ou morale ayant souscrit au Produit et/ou utilisant le Produit, quel que soit le mode de souscription utilisé, aux conditions définies dans le Contrat.

**Abonnement** : contrat de souscription mensuelle, trimestrielle ou annuelle à l'un des packs Ubiflow, conclu entre le Client et Ubiflow, qui donne lieu à l'accès à une ou plusieurs fonctionnalités du produit Diffusion.

**Produit Diffusion, ou Produit** : Solution qui permet de diffuser des annonces sur un ou plusieurs supports web.

**Site Ubiflow** : site Internet consultable à l'adresse [www.ubiflow.net](http://www.ubiflow.net).

**Support web** : site ou portail web destiné à recevoir et publier des annonces dans le domaine de l'immobilier, automobile, emploi, nautisme ou de tout autre domaine. Ubiflow est partenaire et donc compatible avec de nombreux Supports web.

(voir liste sur <http://www.ubiflow.net/partenaires>).

**Packs d'abonnement** : versions d'abonnement qui définissent les fonctionnalités mises à disposition pour le Produit Diffusion.

**Service Plus** : est une option supplémentaire au Produit Diffusion.

### 6.2. DESCRIPTION DU PRODUIT DIFFUSION

Ce Produit est conçu par Ubiflow qui confère au Client le droit d'utiliser ce Produit. Le Produit est réservé à une utilisation par le Client qui y a souscrit.

Le Produit Diffusion est une solution qui a pour objet notamment, selon le Pack choisi, la diffusion d'annonces vers un ou plusieurs supports web et qui est enrichi de fonctionnalités diverses, ci-après énumérées et décrites.

- **Contact Manager** : Cette fonctionnalité permettant de centraliser puis de comptabiliser tous les contacts mail issus d'Internet (depuis les formulaires de contact mail) fonctionne avec une sélection de supports web. Dans le cas où un support web n'est pas compatible avec la fonctionnalité au moment de la réception du contact, le message est directement renvoyé au Client et l'étude de compatibilité est effectuée par les équipes Ubiflow. Il est également précisé que les clients ou prospects composant la base de données reste la propriété du Client, quand bien même les coordonnées de ces clients ou prospects viendraient à être mises à la disposition d'Ubiflow, qui assure une stricte confidentialité quant à ces contacts.

- **Outil de saisie** : Cette fonctionnalité permet de saisir, créer et modifier une ou plusieurs annonces, destinée à la diffusion sur les supports web.

- **Sélection web des annonces** : Cette fonctionnalité permet de choisir les supports web pour une annonce donnée ou les annonces pour un support web donné. La fonctionnalité de Sélection Pertinente à disposition selon l'abonnement choisi permet de savoir en amont les annonces qui sont éligibles ou non à l'envoi vers certains portails.

- **Gestion des coordonnées spécifiques** : Cette fonctionnalité permet de définir un ou plusieurs critères de coordonnées spécifiques à une annonce ou à une typologie d'annonces. Si des coordonnées spécifiques sont paramétrées, elles primeront sur toute information spécifique liée aux contacts de l'annonce.

- **Remontée des annonces dans les premiers résultats** : Cette fonctionnalité permet à raison d'une fois par semaine d'actualiser la date de mise à jour pour toutes ses annonces en un seul clic et de faire remonter ses annonces dans les premiers résultats sur les supports web qui le prennent en compte. La liste de ces supports web immobiliers est disponible sur [http://www.ubiflow.net/offres\\_compatibles\\_partenaires\\_imm](http://www.ubiflow.net/offres_compatibles_partenaires_imm) et la liste de ces supports web automobiles est disponible sur [http://www.ubiflow.net/offres\\_compatibles\\_partenaires\\_vo](http://www.ubiflow.net/offres_compatibles_partenaires_vo).

- **Rapport de présence** : Cette fonctionnalité permet au Client d'avoir accès depuis son Espace client à des liens menant directement à son ou à ses annonces sur les différents supports web. La liste des supports web immobiliers compatibles avec cette fonctionnalité est disponible sur [http://www.ubiflow.net/offres\\_compatibles\\_partenaires\\_imm](http://www.ubiflow.net/offres_compatibles_partenaires_imm) et la liste des supports web automobiles compatibles avec cette fonctionnalité est disponible sur [http://www.ubiflow.net/offres\\_compatibles\\_partenaires\\_vo](http://www.ubiflow.net/offres_compatibles_partenaires_vo).

- **Personnalisation des photos** : Ce Service Plus permet d'ajouter des bandeaux, des images, un logo, du texte en filigrane ou un encart type Polaroid à une ou plusieurs photos de son ou de ses annonces. Les photos retouchées sont envoyées vers les supports web qui sont en mesure de les publier, dans le cas où un support web n'est pas en mesure de publier des photos personnalisées, les photos originelles sont envoyées. La liste des supports web immobiliers compatibles avec ce Service Plus est disponible sur [http://www.ubiflow.net/offres\\_compatibles\\_partenaires\\_imm](http://www.ubiflow.net/offres_compatibles_partenaires_imm) et la liste des supports web automobiles compatibles avec ce Service Plus est disponible sur [http://www.ubiflow.net/offres\\_compatibles\\_partenaires\\_vo](http://www.ubiflow.net/offres_compatibles_partenaires_vo).

- **Diffusion Sélective** : Ce Service Plus permet de filtrer les

annonces en fonction de critères très précis qui font office de filtre avant envoi vers les supports web.

### 6.3. ACTIVATION DU PRODUIT - INSTALLATION

Les appareils permettant l'accès au Produit sont à la charge exclusive du Client, de même que les frais de télécommunication liés à leur utilisation.

Avant toute installation du Produit, il appartient au Client de vérifier l'état de l'appareil auquel il est destiné.

#### 6.3.1 Installation – Activation par Ubiflow

L'installation du Produit Diffusion s'effectue en premier lieu par les équipes d'Ubiflow, pour Vous rendre opérationnel à diffuser vos annonces vers un ou plusieurs Supports web.

- **Contact Manager** : les équipes Ubiflow paramètrent notre système pour qu'il soit en mesure de centraliser vos contacts Internet et paramètrent toute autre demande telle qu'une adresse en copie pour la réception de vos contacts Internet.

- **Diffusion Sélective** : Les règles de Diffusion Sélective sont paramétrées par les équipes Ubiflow au moment de l'installation.

#### 6.3.2 Installation – Activation par le Client

Par la suite, Votre concours est nécessaire pour le fonctionnement total de certaines fonctionnalités.

Après avoir pris connaissance des présentes Conditions d'Utilisation, certaines fonctionnalités du Produit doivent être installées et paramétrées par le Client à partir de son Espace Client, dans la rubrique correspondant à la fonctionnalité du Pack souscrit.

- **Contact Manager** : Une fois le Produit installé par Ubiflow et l'adresse spécifique créée par Ubiflow, Contact Manager devra être activé au moyen de l'envoi de l'adresse trackée aux différents Supports web concernés. L'envoi de cette adresse trackée se fait par les soins du Client, depuis sa messagerie personnelle ou bien depuis son Espace Client dans la rubrique « Mise en place Contact Manager ». Ubiflow ne pourra être tenue pour responsable notamment d'un quelconque dysfonctionnement de la fonctionnalité résultant d'une installation non conforme du Produit par vos soins.

- **Remontée des annonces dans les premiers résultats** : Le Client doit cliquer sur le bouton « Remonter mes annonces dans les premières places » à chaque fois qu'il souhaite activer la mise à jour globale de ses annonces, dans la limite d'une fois par semaine.

- **Personnalisation des photos** : Le Client doit modifier ses photos directement dans son Espace Client.

### ARTICLE 7 : PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT

La prestation est facturée selon le devis signé préalablement par le Client. Les devis sont émis par Ubiflow pour une durée de validité indiquée sur le devis à compter de la date d'émission. En tout état de cause, les prix s'entendent toujours hors taxes et nets d'escompte. Toute modification du taux de TVA ou toute taxe nouvelle qui deviendrait applicable serait répercutée sur le prix H.T. Les modalités de règlement sont de 30 jours date de facture pour les chèques et 10 jours pour les prélèvements. Tout impayé notamment défaut de provision et/ou refus par la banque d'Ubiflow suite à un chèque impayé ou un rejet de prélèvement, sera considéré comme un retard de paiement. En cas de rejet de paiement les frais de traitement de ce rejet seront dus par le Client à Ubiflow. De convention expresse, le défaut ou retard de paiement entraînera de plein droit : le droit de demander le paiement des intérêts au taux légal ou, à son choix, une majoration de retard égale à 3 fois le taux d'intérêts légal, par mois de retard. Le droit de suspendre sans délai cette prestation de service dans le cadre de prestation récurrente notamment. Cette suspension du service pour ce motif ne donnera droit au versement d'aucun dédommagement et ne mettra fin en aucune façon à la durée d'engagement du Client. Le droit de facturer une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros en cas de retard de paiement (décret n°2012-1115 J.O du 4 octobre 2012). Le Client s'interdit d'exercer un droit de rétention quelconque sur le prix dû aux échéances, ni d'opérer quelconque compensation.

### ARTICLE 8 : RESPONSABILITÉ

Ubiflow s'engage à exécuter la prestation avec tout le soin en usage dans sa profession et à se conformer aux règles de l'art en vigueur. En outre, sous réserve de toute disposition légale impérative contraire, il est expressément spécifié que la société Ubiflow n'est tenue que par une obligation de moyens et non de résultat. Ubiflow s'engage à fournir ses meilleurs efforts afin de mettre à disposition les annonces auprès des portails retenus par le Client. En aucun cas, Ubiflow ne peut être responsable de dommages directs ou indirects dus à un retard de livraison, un manquant ou une avarie. Le client a pris le soin de souscrire à une assurance pour toutes conséquences dommageables des actes dont il pourrait être tenu pour responsable au titre des présentes.

### ARTICLE 9 : FORCE MAJEURE

La responsabilité d'Ubiflow ne pourra être engagée en cas de survenance d'un événement insurmontable et imprévisible. Constituent des événements de force majeure ou cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français, toute interruption des télécommunications, défaillance du réseau de distribution d'électricité, perte de connectivité à Internet quels que soient les équipements où le réseau en cause, dès lors qu'ils ne sont pas sous le contrôle d'Ubiflow et susceptibles d'affecter le bon déroulement des prestations d'Ubiflow.

### ARTICLE 10 : RÉFÉRENCES

Le Client autorise, avec son accord préalable, Ubiflow à faire mention de la désignation des prestations effectuées ainsi que la raison sociale au nombre de ses références.

### ARTICLE 11 : CONVENTION DE PREUVES

Les archives conservées dans les systèmes informatiques d'Ubiflow seront conservées dans des conditions raisonnables de sécurité et considérées comme preuve des communications et prestations intervenues entre les parties. A ce titre, le Client et Ubiflow reconnaissent expressément une valeur probante aux courriers et fichiers électroniques échangés entre eux. Ainsi, toute communication entre les parties, qui n'entraînera pas de modification par rapport aux obligations prévues par les présents, contrat et Conditions Générales, pourra se faire par voie électronique.

### ARTICLE 12 : RÉSILIATION ANTICIPÉE

En cas d'inexécution par l'une ou l'autre des parties de quelconque des obligations mises à sa charge par le présent contrat, l'autre partie pourra adresser à la partie responsable de l'inexécution une mise en demeure, par e-mail ou lettre recommandée avec accusé réception, d'avoir à exécuter son obligation ou cesser son comportement prohibé par le contrat. Dans une telle hypothèse, si la mise en demeure reste sans effet à l'expiration d'un délai de 8 (huit) jours à compter de cette réception, la partie victime de l'inexécution pourra si bon lui semble résilier de plein droit le présent contrat sans préavis. Le contrat peut être résilié par Ubiflow à tout moment, sans préavis, dans les cas suivants :

- si le Client fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire au cours de laquelle l'administrateur s'est prononcé pour la non continuation du présent contrat, ou si le Client fait l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire.

- en cas de force majeure (cf art. 8)

- en cas de non respect par le Client des règles d'ordre public édictées par le Législateur.

### ARTICLE 13 : EFFET DE LA FIN DU CONTRAT

Il est expressément convenu entre les parties qu'à la cessation du présent contrat, pour quelque raison que ce soit, les obligations déjà échues resteront dues. A ce titre, le Client versera à Ubiflow, dans un délai de 15 (quinze) jours, toutes les sommes correspondantes, cela quelque soit leur date d'échéance.

### ARTICLE 14 : CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

De convention expresse, et nonobstant toute clause contraire, Ubiflow se réserve la propriété des produits et services vendus jusqu'au paiement de l'intégralité du prix, étant précisé que seul l'encaissement effectif du prix vaudra paiement.

### ARTICLE 15 : LOI APPLICABLE / LITIGES

Les présents, contrat et conditions générales sont soumis au Droit Français. En cas de litige concernant la validité, l'exécution, l'interprétation et/ou la rupture des présents, contrat et Conditions Générales, les parties conviennent de s'efforcer de résoudre à l'amiable ledit litige dans un délai d'un mois à compter de la date de survenance de ce dernier. A défaut d'accord dans ce délai, la partie la plus diligente pourra saisir le tribunal de commerce de Rennes (FRANCE) auquel les parties attribuent expressément compétence, et ce même en cas d'appel en garantie et de pluralité de défendeurs.